



Les grands titres:

- La Libye ne peut pas se permettre de laisser perdurer la crise politique, selon l'ONU
- L'OMS appelle les pays à réduire la consommation de sucre chez les adultes et les enfants
- Soudan du Sud : l'ONU exhorte les parties à conclure un accord de paix
- Ban Ki-moon : « le développement durable commence à Sendai »
- Haïti : un expert de l'ONU s'inquiète de l'impact négatif de la crise politique sur l'état de droit
- Iraq : les agences de l'ONU et leurs partenaires viennent en aide aux déplacés à Samarra
- A Genève, l'ONU appelle à l'abolition universelle de la peine de mort

La Libye ne peut pas se permettre de laisser perdurer la crise politique, selon l'ONU



4 mars - Lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies consacrée à la situation en Libye, le Représentant spécial du Secrétaire général pour ce pays, Bernardino Leon, a estimé mercredi que les Libyens ne pouvaient plus se permettre une aggravation de la crise politique et des affrontements armés qui menacent l'unité nationale.

« La situation générale sur le terrain se détériore rapidement », a dit M. Leon devant les membres du Conseil de sécurité. « La Libye ne peut plus se permettre une aggravation de la crise politique et des affrontements armés qui ont marqué le pays pendant une grande partie

de l'année dernière. Si les dirigeants de la Libye n'agissent pas rapidement et de manière décisive, les menaces sur l'unité nationale de leur pays et l'intégrité territoriale sont réelles et imminentes ».

Le Représentant spécial a cité la décapitation de 21 hommes, dont 20 Egyptiens, par un groupe associé à l'Etat islamique. Il a également mentionné l'attentat à la voiture piégée dans la ville d'al-Qubba le 20 février, qui fait 44 morts selon les chiffres fournis par le gouvernement. Al-Qubba est la ville natale du Président de la Chambre des représentants, Agila Gwaider.

« Même dans le climat actuel de polarisation politique et d'affrontements armés, la nature et l'ampleur de cette attaque ont choqué tous les Libyens, indépendamment des affiliations politiques », a dit M. Leon.

Il s'est dit persuadé que l'attaque à al-Qubba, intervenant quelques jours seulement avant une séance de pourparlers politiques, était une tentative flagrante de faire dérailler toute possibilité pour les Libyens de s'unir afin de forger un consensus sur une solution pacifique à la crise politique et au conflit militaire.

« Je suis persuadé que les groupes terroristes tels que l'Etat islamique ne reculeront devant rien pour tenter de jouer sur les divisions et le sentiment de méfiance mutuelle qui existe entre les principaux acteurs politiques afin de consolider leur propre présence et leur influence en Libye », a-t-il ajouté.

Selon M. Leon, les pourparlers politiques inter-libyens prévus jeudi au Maroc sont « une occasion importante pour

reconnaître les sacrifices que le peuple de Libye a fait dans sa quête de respect, de dignité, et d'un pays qui protège les intérêts des générations futures ».

« Des décisions et des compromis difficiles seront nécessaires. Mais les dirigeants de la Libye doivent être rassurés sur le fait que, alors qu'ils prennent ces décisions, les Nations Unies et la communauté internationale seront leur partenaire dans ce voyage difficile qui les attend », a-t-il ajouté.

L'OMS appelle les pays à réduire la consommation de sucre chez les adultes et les enfants



4 mars - Une nouvelle directive de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiée mercredi recommande aux adultes et aux enfants de réduire leur consommation quotidienne de sucre à moins de 10% de leur apport énergétique total.

Une réduction supplémentaire pour descendre sous les 5%, soit environ 25 grammes (6 cuillères à café) par jour, apporterait des avantages supplémentaires pour la santé, précise l'agence onusienne dans un communiqué de presse.

L'OMS fait référence aux « sucres libres » qui comprennent le glucose, le fructose, et le saccharose ajoutés dans les aliments et boissons, et les sucres naturellement présents dans le miel, les sirops, et les jus de fruits. La directive de l'OMS ne fait pas référence aux sucres contenus dans les fruits et légumes frais, et les sucres naturellement présents dans le lait, car il n'y a aucune preuve signalée d'effets indésirables de la consommation de ces sucres.

« Nous avons des preuves solides indiquant que le maintien de la consommation de 'sucres libres' à moins de 10% de l'apport énergétique total réduit le risque de surpoids, d'obésité et de caries dentaires », explique le directeur du Département de nutrition pour la santé et le développement de l'OMS, Dr. Francesco Branca.

Une grande partie des sucres consommés aujourd'hui sont « cachés » dans les aliments transformés qui ne sont pas habituellement considérés comme des sucreries. Par exemple, une cuillère à soupe de ketchup contient environ 4 grammes (environ 1 cuillère à café) de 'sucres libres'.

La consommation de 'sucres libres' varie selon l'âge, le lieu et le pays. En Europe, la consommation chez les adultes se situe entre 7 et 8% de l'apport énergétique total dans des pays comme la Hongrie et la Norvège, entre 16 et 17% dans des pays comme l'Espagne et le Royaume-Uni.

La consommation est beaucoup plus élevée chez les enfants, allant d'environ 12% dans des pays comme le Danemark, la Slovaquie et la Suède, à près de 25% au Portugal. Il existe également des différences entre les zones rurales et les zones urbaines. Dans les communautés rurales en Afrique du Sud, la consommation est de 7,5%, tandis que dans la population urbaine, elle est de 10,3%.

L'OMS recommande donc de réduire la consommation de sucre à moins de 10% de l'apport énergétique total.

Selon l'agence, les données scientifiques montrent que les adultes qui consomment moins de sucre ont un poids inférieur et que l'augmentation de la quantité de sucres dans l'alimentation est associée à une augmentation de poids. En outre, la recherche scientifique montre que les enfants consommant le plus de boissons sucrées sont davantage susceptibles d'être en surpoids ou obèses que les enfants ayant une faible consommation de ce type de boissons.

Soudan du Sud : l'ONU exhorte les parties à conclure un accord de paix



4 mars - Alors que l'échéance pour la signature d'un accord entre les parties au Soudan du Sud arrive à son terme, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a exhorté les belligérants à résoudre leurs différends pour emprunter la voie d'une paix durable.

Alors que la date butoir du 5 mars, fixée dans le cadre des efforts de médiation en cours sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), pour la signature d'un accord entre le Président du Soudan du Sud, Salva Kiir, et son ancien Vice-président, Riek Machar, arrive à échéance, le chef de l'ONU a appelé les deux rivaux politiques à faire preuve de leadership et à « donner la priorité au bien-être du peuple sud-soudanais par rapport à leurs intérêts personnels ».

S'exprimant par l'intermédiaire de son porte-parole dans un communiqué de presse publié mardi soir, M. Ban a incité M. Kiir et M. Machar à « réaliser les compromis nécessaires pour la conclusion d'un accord de partage du pouvoir susceptible d'ouvrir la voie à un règlement global du conflit au Soudan du Sud ».

Le Secrétaire général a par ailleurs pris note de l'adoption à l'unanimité, le jour même, d'une résolution par le Conseil de sécurité de l'Organisation établissant le cadre d'un régime de sanctions pour le Soudan du Sud.

A ce titre, M. Ban a rappelé aux deux parties que la meilleure façon d'éviter l'adoption effective de sanctions par le Conseil était de « se conformer strictement à l'accord de cessez-le-feu du 23 janvier 2014, de respecter les droits de l'homme internationaux et le droit international humanitaire, de coopérer pleinement avec les Nations Unies et son personnel humanitaire dans l'exercice de leurs mandats et de leurs fonctions, et de conclure un accord de paix global qui mette le Soudan du Sud sur la voie de la stabilité et de la prospérité ».

Le Secrétaire général a également salué et appuyé les efforts déployés par les pays de la région en faveur d'une conclusion satisfaisante au processus de négociation.

La déclaration de M. Ban est intervenue alors que le Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Soudan du Sud, Jonathan Veitch, s'était inquiété la veille, le lundi 2 mars, de rapports faisant état de centaines d'enfants enlevés par des hommes armés dans un village du nord du pays, selon toute vraisemblance dans l'intention de les utiliser dans les combats en cours.

L'agence de l'ONU avait alors soupçonné la milice du chef de guerre Johnson Olony, proche des forces gouvernementales de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), d'être responsable de ces exactions.

Dans un communiqué de presse publié mardi, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Leila Zerrougui, a ainsi déploré que le recrutement d'enfants soldats continue d'être un défi majeur au Soudan du Sud.

« Aucun enfant n'a été libéré par la SPLA ou l'opposition de Riek Machar », a déclaré Mme Zerrougui. « A l'inverse, nous recevons des rapports sur des centaines de nouveaux recrutements d'enfants soldats par les milices et les groupes associés au gouvernement ou au Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition », a-t-elle ajouté.

A cette occasion, la Représentante spéciale a confirmé les soupçons formulés la veille par M. Veitch.

« L'ONU a obtenu des preuves selon lesquelles une milice dirigée par Johnson Olony, un commandant intégré dans la SPLA, est responsable de l'enlèvement d'au moins 89 et possiblement de centaines d'enfants à Wau Shilluk à la mi-février », a déclaré Mme Zerrougui, soulignant que la SPLA avait déclaré n'avoir aucun contrôle sur la milice de M. Olony.

A l'approche de l'échéance du 5 mars pour les négociations entre le gouvernement et l'opposition, Mme

Zerrougui a par conséquent exhorté les parties à respecter leur engagement de protéger les enfants et de faire de la libération de tous les enfants recrutés et utilisés dans le conflit une priorité absolue.

Ban Ki-moon : « le développement durable commence à Sendai »

»



Au Bangladesh, un village résistant aux catastrophes a été construit à Shymnagar.

Photo PNUD Bangladesh/Nasif Ahmed

4 mars - A l'occasion de la publication du nouveau rapport annuel de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophe dans le monde, le Secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, a appelé la communauté internationale à accroître ses investissements en la matière, présentant la réduction des risques de catastrophe comme un prérequis au développement durable.

Réalisé par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, ce nouveau rapport indique que les pertes économiques causées par des catastrophes constituent un obstacle à la mise en œuvre du développement durable.

« Dans seulement dix jours, je me rendrai à Sendai, au Japon, pour participer à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe », a déclaré M. Ban dans un discours annonçant la publication de cette nouvelle étude, intitulée « Réduction des risques de catastrophe : bilan mondial 2015 ».

La Conférence de Sendai inaugurera un cycle de rendez-vous mondiaux importants sur la question du développement durable, notamment la conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba en juillet, l'adoption de l'ordre du jour du programme de développement pour l'après-2015 à New York en septembre et la conclusion d'un accord mondial sur le climat à Paris en décembre.

« Le message est clair : le développement durable commence à Sendai », a résumé M. Ban, avant d'expliquer les raisons de cet ordre de priorité.

« Premièrement, la réduction des risques de catastrophe implique une planification à long terme, et il semble donc naturel de commencer par là. Deuxièmement, les investissements dans ce domaine font avancer à la fois la cause du développement durable et l'action climatique. Troisièmement, notre vision pour le développement et le climat est universelle : nous avons pour objectif une vie digne pour tous. Cela signifie aider les populations et les pays les plus pauvres et les plus vulnérables à gérer les risques de catastrophe », a-t-il déclaré.

Selon la nouvelle édition du rapport, le monde est victime de catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et intenses, dont le coût global est estimé à plus de 300 milliards de dollars chaque année.

« Les plus pauvres sont les plus touchés en cas de catastrophe », a précisé le Secrétaire général, ajoutant que les risques de destruction des infrastructures immobilières en cas de catastrophe sont cinq fois plus élevés pour les pays à faible revenu.

« Les catastrophes sont également beaucoup plus mortelles dans les pays pauvres », a poursuivi M. Ban, soulignant que 90% des morts causés par des catastrophes sont issues de pays à faible et moyen revenu.

Afin de répondre à ces enjeux, l'édition 2015 du rapport montre combien l'investissement dans la prévention des risques de catastrophe permet à la fois de réaliser des retours élevés sur l'investissement et de sauver des vies.

« Si nous n'œuvrons pas pour la réduction des risques, les futures pertes liées à des catastrophes vont augmenter, ce qui aura une incidence sur la capacité des pays à investir de l'argent dans d'autres domaines, tels que la santé et l'éducation », a quant à elle déclaré dans un communiqué la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe, Margareta Wahlström.

« Si nous ne prenons pas les mesures nécessaires maintenant, il sera difficile de parvenir à un développement, sans même parler de développement durable », a-t-elle ajouté.

Selon le rapport, un investissement mondial annuel de 6 milliards de dollars en stratégies de gestion des risques de catastrophe permettrait de générer des bénéfices de 360 milliards de dollars en termes de réduction des risques, soit une réduction de 20% des pertes économiques annuelles liées à des catastrophes.

Selon le rapport, pour de nombreux pays, ce faible investissement supplémentaire pourrait faire une différence cruciale dans la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de lutte contre la pauvreté, d'amélioration de la santé et de l'éducation, et de mise en œuvre d'un développement durable et équitable.

Haïti : un expert de l'ONU s'inquiète de l'impact négatif de la crise politique sur l'état de droit



4 mars - A l'issue d'une visite dans le pays, l'Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Gustavo Gallón, a exprimé son inquiétude concernant l'impact négatif de l'absence d'élections sur l'état de droit et sur le fonctionnement des institutions.

Déjà lors de sa précédente mission en Haïti en juillet 2014, l'Expert indépendant avait alerté sur le risque de détérioration de la situation politique et avait demandé aux forces politiques de conclure un accord de base sur les règles du jeu électoral. « Quelques mois après ma précédente visite je peux constater que le mécontentement social est palpable dans les rues de Haïti », a-t-il déclaré mardi. Il a invité les autorités à assurer la réalisation effective des élections.

Lors de sa visite, l'Expert indépendant a aussi repris les cinq domaines prioritaires qui sont le fil conducteur de ses rapports et pour lesquelles il a recommandé de prendre des mesures urgentes. Il s'agit notamment de l'analphabétisme, de la détention préventive prolongée, de l'absence d'élections, de la réparation des violations des droits humains commises dans le passé, et des conditions de vie des déplacés internes qui demeurent dans des camps suite au séisme et aux cyclones.

Pour réduire l'analphabétisme, l'Expert indépendant a appelé à une augmentation significative des ressources humaines et économiques engagés pour atteindre ce but dans un délai raisonnablement court. « Sans alphabétisme, on serait mieux placés pour assurer le droit à l'éducation de qualité pour toutes les personnes », a-t-il dit.

En ce qui concerne la détention préventive prolongée, l'Expert indépendant a encouragé le Ministère de la justice et les autorités judiciaires à mettre en œuvre des actions urgentes visant à l'abolition de cette pratique qui touche environ 80% des personnes privées de liberté en Haïti. Lors de sa mission, M. Gallón a visité la prison de femmes de Pétion-Ville et le Centre de rééducation des mineurs en conflit avec la loi, CERMICOL. « Les conditions de surpeuplement de CERMICOL, et encore plus de la Prison des femmes, sont sans aucun doute inhumaines et dégradantes », a-t-il déclaré.

Sur les violations des droits humains commises dans le passé, l'Expert indépendant a insisté sur l'application de mesures urgentes afin de rendre réels les droits à la vérité, à la justice et à la réparation pour les nombreuses victimes. Il a notamment demandé de continuer le procès emblématique contre l'ex-Président Jean Claude Duvalier et consorts ainsi que de fournir la protection et les moyens matériels et humains nécessaires pour que le juge puisse mener l'enquête de manière effective. Pour ce cas comme pour d'autres, l'Expert a réitéré sa recommandation de créer une commission nationale de réparation.

Il a aussi rappelé qu'il reste encore environ 80.000 personnes vivant dans des camps depuis 2010 et a demandé d'accroître l'intensité des activités visant à leur trouver, aussitôt que possible, un logement digne.

L'Expert indépendant a exprimé son inquiétude sur la disparition, dans la configuration du gouvernement actuel, du bureau chargé des droits humains, sous la modalité d'un Ministère délégué à la Primature ainsi que la mise en veille du Comité interministériel des droits de la personne et du projet de Plan d'action pour la promotion et protection des droits humains en Haïti. Il a encouragé le gouvernement à mettre en place une structure pour continuer ces importantes activités permettant d'incorporer l'ensemble du gouvernement à la définition et à la mise en place d'une politique de droits humains.

L'Expert indépendant a exprimé sa solidarité avec les personnes d'origine haïtienne en République

Dominicaine victimes d'actes de discrimination à leur rencontre et de risque d'apatridie.

Iraq : les agences de l'ONU et leurs partenaires viennent en aide aux déplacés à Samarra



4 mars - Les agences humanitaires des Nations Unies ont commencé à livrer une assistance à des milliers de familles dans le district de Samarra, en Iraq, à la suite d'affrontements dans le gouvernorat de Salah al-Din, a indiqué mercredi le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

L'assistance comprend trois convois contenant de l'eau et des fournitures d'assainissement envoyés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'un de ses convois est parti mardi. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) devait envoyer mercredi un convoi depuis Bagdad avec des articles non alimentaires pour 500 familles.

De son côté, le Programme alimentaire mondial (PAM) doit envoyer jeudi des rations d'urgence et d'autres rations alimentaires dans les prochaines semaines. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a, quant à elle, envoyé des fournitures médicales d'urgence et va vacciner les enfants de moins de cinq ans contre la polio.

Selon OCHA, des organisations non gouvernementales apportent également leur aide pour enregistrer les familles déplacées et livrer des colis de vivres et des articles non alimentaires.

« Nous sommes très préoccupés par la situation humanitaire à Samarra. Nous savons que les gens sont dans le besoin et nous travaillons sans relâche pour leur apporter de l'aide », a déclaré la Coordinatrice humanitaire des Nations Unies en Iraq, Lise Grande.

Au cours des semaines passées, de violents combats entre les forces irakiennes de sécurité et les rebelles de l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans le gouvernorat de Salah al-Din ont causé le déplacement de milliers de personnes.

Lundi, les forces de sécurité irakiennes ont lancé une offensive de grande envergure pour reprendre Tikrit, la capitale provinciale, à 150 km au nord de Bagdad, qui avait été prise par l'EIIL, au cours de l'été 2014.

A Genève, l'ONU appelle à l'abolition universelle de la peine de mort



4 mars - En dépit des progrès réalisés ces dernières années en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort, trop souvent dans la pratique, cette dernière s'applique plus aux petits délinquants pauvres et marginalisés qu'aux puissants parrains du trafic de drogues, a déploré le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme, Ivan Simonovic.

« Nous ne devons pas tuer les immigrants, les minorités, les pauvres et les personnes handicapées pour montrer que nous sommes déterminés à lutter contre la criminalité », a déclaré M. Simonovic dans une allocution prononcée à l'ouverture de la troisième et dernière journée de réunion du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, en Suisse.

Le Conseil avait entamé sa 28ème session annuelle en début de semaine, lundi 2 mars, par la projection d'un message vidéo du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, enjoignant à ses membres de renforcer le consensus politique en matière de prévention des violations à l'encontre des droits de l'homme.

S'exprimant devant le Conseil sur la question des efforts régionaux visant à l'abolition de la peine de mort, M. Simonovic a souligné la nécessité d'une approche unifiée pour mettre un terme à ce qu'il a désigné comme étant un « châtiment inhumain ».

et obsolète ».

« Plusieurs pays continuent d'appliquer la peine de mort pour des crimes en lien avec le trafic de drogues, arguant du fait que la sévérité de ce châtement a un effet dissuasif. Cependant, il n'existe aucune preuve que la peine de mort ait un effet dissuasif sur quelque crime que ce soit », a-t-il souligné.

Le Sous-Secrétaire général a rappelé que les pays d'Amérique ont été les premiers à abolir la peine de mort, en commençant par le Venezuela en 1867. En Afrique, a-t-il dit, de nombreux Etats ont également adopté une position abolitionniste. Parallèlement, au cours des seize dernières années, aucune condamnation à mort n'a eu lieu dans les 47 Etats membres de l'Union européenne, s'est félicité M. Simonovic, ajoutant qu'au Moyen-Orient et en Asie, les institutions nationales de défense des droits de l'homme et de la société civile se mobilisent pour faire avancer la cause abolitionniste.

A l'heure actuelle, l'ONU estime que 160 pays ont aboli la peine de mort ou ne l'utilisent pas dans la pratique. Au cours des six derniers mois, la peine de mort a par ailleurs été abolie au Tchad, à Fidji et à Madagascar.

Cependant, malgré ces progrès, certains pays semblent malheureusement évoluer vers une réintroduction de la peine de mort, a déploré M. Simonovic, soulignant qu'en 2013, plus d'Etats ont appliqué la peine de mort et plus d'exécutions ont eu lieu que l'année précédente.

« Certains Etats justifient la peine de mort aux motifs qu'elle est populaire auprès d'une large majorité de la population, ou que, sans elle, il serait impossible de lutter contre le trafic de drogue ou le terrorisme », a expliqué le Secrétaire général adjoint.

Tout en reconnaissant la nécessité de s'attaquer à ces différentes formes de criminalité, M. Simonovic a déclaré que l'essentiel des efforts de prévention devait plutôt se porter sur le renforcement des systèmes judiciaires. Il a par ailleurs ajouté que les sondages d'opinion ne sont pas une raison suffisante pour aller à l'encontre des droits de l'homme.

« En effet, il existe des preuves indubitables d'erreurs, d'abus et de discriminations. Il a été empiriquement prouvé que plus la population est informée sur ces faits, moins elle soutient la peine de mort », a dit le Sous-Secrétaire général, annonçant que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) organiserait dans les prochains mois des séminaires rassemblant un ensemble d'acteurs régionaux en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort.